

**L'ANACR
ET SON JOURNAL
VOUS PRÉSENTENT LEURS
MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE 2006**

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1178-1179 - NOVEMBRE-DECEMBRE 2005

IL Y A SOIXANTE ANS : LE PROCES DE NUREMBERG



Le box des accusés du Procès qui se tint à Nuremberg du 20 novembre 1945 au 10 octobre 1946. Premier rang, de gauche à droite : Hermann Göring, Rudolf Hess, Joachim von Ribbentrop, Wilhelm Keitel, Ernst Kaltenbrunner, Alfred Rosenberg, Hans Frank, Wilhelm Frick, Julius Streicher, Walther Funk, Hjalmar Schacht. Deuxième rang, de gauche à droite : Karl Dönitz, Erich Raeder, Baldur von Schirach, Fritz Sauckel, Alfred Jodl, Franz von Papen, Arthur Seyss-Inquart, Albert Speer, Konstantin von Neurath, Hans Fritzsche.

Le cauchemar avait pris fin. Jodl avait signé la capitulation nazie à Reims, Keitel à Berlin. Hitler s'était suicidé une semaine plus tôt. Les commandants en chef britannique, soviétique, américain et français exerçaient le pouvoir sur l'Allemagne entièrement occupée et l'accord de Potsdam allait organiser le Conseil de Contrôle Interallié qui gouvernerait le pays jusqu'à ce qu'il redevenne en état de le faire lui-même pacifiquement. Mais se posait en cet automne 1945 une question des longtemps étudiée : allait-on châtier les responsables hitlériens des crimes inimaginés dont l'atroce bilan croissait alors tous les jours ?

Dès la fin de 1940, la Grande Bretagne et les représentants polonais, tchécoslovaques et français réfugiés chez elle avaient dénoncé les horreurs commises à l'Est. Le 13 janvier 1941, les représentants de 9 pays (dont les mêmes) en appelaient au châtiment des coupables. En octobre de la même année, Franklin Roosevelt (non encore en guerre) dénonçait en accord avec Winston Churchill les assassinats d'otages ; leur résolution fut confirmée lorsqu'en novembre 1941 et janvier 1942 leur furent connues les atrocités commises en URSS, et les représentants de 17 pays créèrent en octobre 1942 la "Commission Interalliée des crimes de guerre". Le 1^{er} novembre 1943, les 3 Grands décidèrent que les criminels de guerre seront remis aux Etats où ils ont sévi (voire, quand il y en a plusieurs, soumis à une décision commune des Alliés). En février 1945, à Yalta, Churchill propose un grand procès, puis il semble hésiter, mais le président Truman (qui succède à Roosevelt, décédé) charge de mission le juge Jackson, ce qui amène les nominations de représentants des 3 autres Grands : Grande-Bretagne, URSS et France. Le projet de tribunal est soumis à discussion lors de la session inaugurale des Nations Unies, le 25 avril 1945, à San Francisco. En deux mois, le statut est mis au point à Londres, après des discussions quelquefois âpres. Le réquisitoire est en préparation. Le lieu de la session est désigné par le Général Clay : Nuremberg (parce que le Palais de Justice y est intact). Un autre acte préparatoire fort peu évoqué a lieu : la présentation aux militaires et fonctionnaires du Conseil de Contrôle, en 3 séances d'environ 3 heures chacune, de toutes les bandes filmées allemandes trouvées par les quatre alliés : l'horreur provoque des vomissements et...des insomnies.

Enfin, le 18 octobre 1945, à Berlin par exception, a lieu la séance inaugurale. Dans l'acte d'accusation se trouvent les trois catégories de crimes qui s'imposent dans la juridiction internationale : Contre la Paix, de Guerre et contre l'Humanité (contre des collectivités ethniques ou religieuses). La France est représentée par les juristes Donnedieu de Vabres puis Dubost (l'un de leurs assistants étant Edgard Faure) *

* *

On le voit, la création du Tribunal International fut longuement méditée, préparée, mise au point, et il est évident que les fondements juridiques retenus inspirent pour une grande part le statut de la Cour Internationale de Justice de l'ONU, qui retient ces catégories de crimes, et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. D'autre part, ce rappel historique permet de comprendre le bien-fondé, la création, le fonctionnement et les décisions des organismes internationaux de justice qui ont à connaître des crimes de notre époque, dans les pays qui se démantèlent, en Afrique, en Asie et en Europe, remettent à l'ordre du jour les méthodes criminelles hitlériennes et, vont jusqu'à remettre en péril la paix du monde, la sécurité et la dignité humaines.

Charles Fournier-Bocquet

(1) On connaît le verdict : 12 condamnés à mort dont Bormann (par contumace) et Goering (qui se suicida), 7 condamnés à la prison et – ce que l'opinion ne comprendra guère – 3 acquittés.

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 et 3 : Pluralisme de la Résistance, de l'ANACR, des Ami(e)s.
- P. 4 et 5 : Le Grand chancelier et la Résistance
La « bête immonde » n'est pas morte.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Livres. L'Unesco et la diversité culturelle

CONSEIL NATIONAL DE L'ANACR



23 novembre 2005 : Conseil national de l'ANACR à Paris, mais aussi grève nationale reconductible des conducteurs de train..., à laquelle est venue s'ajouter une grève du métro. Malgré des trains raréfiés et la perspective éventuelle de se retrouver bloqués à Paris, ils et elles sont venu(e)s... des Alpes-Maritimes et de Gironde, de Savoie et Haute-Savoie, du Finistère, du Morbihan et des Côtes-d'Armor, de l'Aube, de Saône-et-Loire et de Haute-Saône, du Jura, du Nord et de l'Oise, du Rhône et du Loiret, de la Marne et de l'Indre, des départements de la Région parisienne et jusque de... Haute-Corse. Et, heureusement, tous ont pu repartir normalement. C'est cependant avec un effectif réduit par rapport aux sessions précédentes – il n'y avait aucun ou peu de trafic sur certaines lignes – que se sont déroulés les travaux du Conseil national.

Le Conseil national du 23 novembre, placé sous la présidence de Robert Chambeiron, s'est situé à la charnière de la clôture de trois années de commémorations et de la préparation du prochain Congrès national à Limoges, fin octobre 2006. Les travaux du Conseil national ont donc été pour une large part déterminés par ces deux moments passés et à venir de la vie de notre association.

Charles Fournier-Bocquet évoqua l'état actuel de l'ANACR, dont l'activité en fait toujours la principale association de mémoire des combats de la Résistance et de défense des droits des Résistants, mais au sein de laquelle, avec une intensité plus ou moins marquée selon les départements, se font sentir les conséquences du temps qui s'écoule. Les perspectives à moyen terme à court terme impliquent une réflexion sur l'évolution de l'Association, prenant en compte la nécessité de faire appel de manière grandissante aux "Ami(e)s".

L'intervention de Jacques Varin concernant l'Association Nationale des Ami(e)s, souligna à la fois les progrès enregistrés mais aussi les difficultés constatées et fit écho à celle de Charles Fournier-Bocquet : parallèlement à leur affirmation publique, les Ami(e)s s'attachent à apporter toute l'aide nécessaire aux comités de l'ANACR, la communauté d'orientations ne pouvant que renforcer les liens entre les deux associations.

Jacques Varin fit aussi une information le prochain Congrès National qui se tiendra du au octobre 2006 à Limoges, au cœur d'une région de Résistance et où il sera encore possible de réaliser un grand congrès.

Robert Chambeiron rappela que la période des commémorations des soixantièmes anniversaires a commencé de

manière symbolique et solennelle le 27 mai 2003 dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel National des Invalides, par l'hommage rendu par le Président de la République au rôle du CNR. Il redit notre satisfaction quant à la place faite à la Résistance lors des cérémonies officielles commémorant les Débarquements et la Libération, et la place qu'y a prise localement et nationalement l'ANACR. Enfin il tint à rappeler le sens antifasciste de la victoire du 8 mai 1945 – qui interdit toute idée de journée unique du souvenir – ainsi que notre demande de Journée Nationale de la Résistance le 27 mai.

Jacques Weiller intervint sur la dernière Assemblée générale de l'UFAIC, dont il souligna l'importance du rôle – elle apporte notamment son soutien à notre revendication concernant le 27 mai –, mais aussi plus largement sur les problèmes du monde combattant, en insistant sur la nécessité de poursuivre la lutte pour la reconnaissance des titres de Résistance.

En l'absence de Jean Thouvenin, retenu dans le sud-ouest par la grève des trains, c'est Colette Gaidry qui lut l'intervention qu'il avait préparée concernant la Bataille de la mémoire et le concours de la Résistance et de la Déportation.

Pour la même raison, c'est Pierre Martin qui lut la communication de Francis Béziade, trésorier national, sur les questions financières.

La discussion porta évidemment sur l'ensemble de ces points, en s'appuyant notamment sur les expériences départementales ; elle aborda aussi d'autres questions telles l'évolution des autres associations du monde Résistant ou ce qu'implique le pluralisme de l'ANACR et des Ami(e)s de la Résistance.

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) »

PLURALISME DE LA RESISTANCE, DE L'ANACR ET DES "AMI(E)S"

Lors de la récente réunion du Conseil National de l'ANACR fut abordée la question du pluralisme. Une notion fondamentale de l'identité de l'ANACR et conséquemment de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR), une notion découlant directement de ce que fut la réalité de la Résistance et dont, alors que vont se tenir les 4 et 5 mars prochain à Paris les Assises nationales de l'Association des Ami(e)s, il n'est pas inutile de rappeler toute la dimension et la portée...

PLURALISME DE LA RESISTANCE...

Lorsque l'on évoque le pluralisme de la Résistance, la première référence qui vient à l'esprit pour l'illustrer est la composition du Conseil National de la Résistance tel que le forma Jean Moulin lors de sa réunion constitutive du 27 mai 1943 à Paris, rue du Four. En effet, aux côtés des mouvements de Résistance tant de Zone Nord que de Zone Sud, dont la pluralité témoigne d'une grande diversité quant aux conditions de leur émergence, de l'automne 1940 à la fin 1941, le CNR va rassembler aussi, selon le vœu du général de Gaulle - soucieux du rassemblement de toute la Résistance - des partis politiques tant de gauche et centre gauche (Communiste, Socialiste et Radical) que de centre droit et de droite (Alliance démocratique, Fédération républicaine, Démocrates-chrétiens), de même que deux centrales syndicales (CGT et CFTC) aux profils fort différents.

Mais, le pluralisme de la Résistance fut sans doute d'abord celui des motivations qui amenèrent des Français à s'engager en son sein en nombre de plus en plus important tout au long de l'Occupation : l'antifascisme du mouvement ouvrier qui avait conduit nombre des premiers résistants de France - français et immigrés - à lutter dès 1936-1939 en Espagne contre Hitler, Mussolini et leur allié Franco dans les faubourgs de Madrid, Bilbao ou Barcelone, le patriotisme amenant à refuser la défaite, la collaboration avec l'ennemi et la vassalisation de la France, l'humanisme chrétien ou laïc révolté par les mesures antisémites du régime de Pétain et les persécutions raciales nazies, l'idéal démocratique et républicain bafoué par "l'Etat Français"... Etant entendu qu'il ne s'agit pas là d'une énumération limitative et que, dans leur grande majorité, les Résistants partageaient plus d'une de ces motivations, en attachant peut-être, selon leur parcours personnel, plus d'importance à telle ou telle d'entre elles.

Par ailleurs, la composition du CNR en ses divers mouvements, partis et syndicats fondateurs, pour être un indicateur du pluralisme de la Résistance, ne l'est que de manière incomplète si l'on ne s'arrête qu'à la simple énumération. Car en effet si, en ce qui concerne les partis, leurs contours politiques et idéologiques peuvent être cernés de manière relativement précise, cela est déjà moins vrai évidemment pour les syndicats ; ainsi, réunifiée par les accords du Perreux, la CGT clandestine rassemble des hommes - tels Jouhaux et Frachon - aux options déjà fort différentes avant Guerre et qui le seront à nouveau de manière très affirmée après, mais qui mènent ensemble le même combat de Résistance au-delà de leurs conceptions différentes de la société et même du syndicalisme.

Quant aux mouvements, il est particulièrement réducteur de les cantonner à un courant de pensée et de les cataloguer : ainsi, le Front National de Lutte pour la libération et de manière très simplificatrice présenté comme "communiste" : alors que, membres de son Comité directeur, des hommes tels François Mauriac, le Révérend-père Philippe ou le général Dassault peuvent être difficilement catalogués comme communistes ; pas plus que ne peut l'être Georges Bidault, représentant des Démocrates-Chrétiens au sein du CNR et par ailleurs membre du Front National. A l'inverse, Pierre Hervé, qui supplée Pascal Copeau à la représentation de Libération-Sud au sein du CNR est communiste, comme l'est alors Marcel Degliame qui succède au sein du CNR à Claude Bourdet comme représentant de Combat ; comme l'est aussi Jean Prouteau, dirigeant de l'OCM des Jeunes.

De la même manière, présenter les FTP comme "communistes" et l'A.S. comme "gaulliste" fait fi des réalités, notamment régionales : ainsi, cadre dirigeant de l'A.S. puis des Corps Francs de la Libération dans le Sud-Ouest, Jean-Pierre Vernant, futur Compagnon de la Libération, est alors communiste. Et c'est ignorer que nombre de résistants ont rejoint tel ou tel maquis, tel ou tel réseau ou mouvement non par affinité idéologique mais par proximité géographique ou au gré de l'appartenance de leur premier "contact" résistant.

De ce fait, il n'est pas étonnant qu'aucun des grands mouvements de la Résistance - Libération Nord et Sud, Combat, Franc-Tireur, Front National, OCM, CDLR, CDLL... - n'ait donné à la Libération naissance à un parti politique : la raison en est que tous ces mouvements et formations, au-delà de telle ou telle sensibilité représentée de manière plus ou moins importante en leur sein, avaient un caractère pluraliste. Or, la Libération venue, la période de la Résistance à l'Occupant et au régime de Vichy étant de ce fait pour l'essentiel achevée, les Résistants, selon leurs convictions, leurs choix de société, se sont alors tout naturellement répartis dans les divers courants incarnés par les Partis politiques d'alors : communiste, socialiste, radical, démocrates-chrétiens du MRP, etc.

A contrario, cela souligne qu'unis pour l'objectif commun qu'était la lutte contre l'occupant nazi et le fascisme pétainiste, les Résistants pouvant être - étant - par ailleurs d'opinions fort différentes quant à l'organisation de la société, ont su faire taire ces différences tant que la France n'était pas libérée et que la démocratie n'y était pas restaurée, précisément pour faire triompher ce double objectif. Cela fut particulièrement évident de par le fonctionnement du CNR et les conditions d'élaboration de son Programme, dont furent

écartés pour les renvoyer au débat démocratique d'après la Libération des sujets qui - tel le droit de vote des femmes, la laïcité ou l'avenir des colonies - auraient pu compromettre la nécessaire unanimité régissant le CNR. Une démarche vitale pour l'unité de la Résistance, condition de l'efficacité de son combat.

C'est cette démarche de pluralisme, de rassemblement et d'unité que l'ANACR a voulu pérenniser, et ce dès sa définition dans la forme que nous lui connaissons encore aujourd'hui, lors de son congrès tenu à Limoges en 1954.

PLURALISME DE L'ANACR...

L'immédiat après-Libération, alors que le combat pour abattre définitivement le nazisme va continuer jusqu'à la victoire du 8 mai 1945, ainsi que l'année qui va suivre, constituent une période relativement faste pour la mise en œuvre de mesures et réformes découlant directement du Programme du CNR : création de la Sécurité sociale, mise en place des Comités d'entreprises, nationalisations dans le secteur bancaire, les mines, l'industrie, etc. D'une part pratiquement tous les partis représentés à l'Assemblée Nationale se réfèrent à ce programme, et, d'autre part, les forces politiques et les couches sociales qui lui sont hostiles, et ne sont évidemment pas disparues, sont cependant discréditées par leur adhésion au pétainisme et leur compromission dans la collaboration ; elles sont de ce fait mises pour un temps hors-jeu et font le dos rond en attendant des jours meilleurs pour elles : une opportunité que la "Guerre froide" va leur offrir.

Conjointement aux premières fractures liées au débat sur les futures institutions de la IV^{ème} République, qui entraîneront en 1946 le départ du général de Gaulle puis le rejet d'un premier projet de Constitution, la "Guerre froide" qui s'installe à l'échelle mondiale entre deux "camps" animés par les Etats-Unis et l'URSS va avoir des conséquences négatives quant à la pérennisation de l'unité réalisée dans la lutte contre le fascisme. Les organisations rassemblant les Résistants, les Déportés vont, comme de multiples autres - telle sur le plan syndical la CGT³ - se diviser, selon les affinités plus ou moins affirmées avec l'un ou l'autre des deux camps s'auto-désignant, l'un celui du "Monde libre" et l'autre celui "de la Paix".

Cette division va en France faciliter la réinsertion sur la scène politique sinon des formations ouvertement fascistes du moins d'une partie du personnel politique lié au régime pétainiste, elle va conduire aux grâces et à la libération anticipée de condamnés pour faits de collaboration alors même qu'étaient engagées des poursuites contre des Résistants pour faits de... Résistance⁴, à la restitution de positions économiques dominantes à des féodalités industrielles sanctionnées pour collaboration économique, à la réintégration de policiers, juges ou fonctionnaires épurés pour leurs agissements pendant l'Occupation, et stopper l'adoption de nouvelles mesures préconisées par le Programme du CNR avant de permettre les premières remises en cause des avancées sociales et démocratiques découlant de celles déjà mises en œuvre. Sur le plan international, ce contexte de guerre froide va permettre l'enrôlement dans les rangs des forces du "Monde libre" d'anciens politiciens ou militaires des régimes fascistes vaincus en 1945, tels, dans le cadre du réarmement allemand, les anciens généraux nazis Gehlen ou Speidel.

C'est notamment ce réarmement de l'Allemagne, faisant appel à des généraux nazis, qui, en rapprochant dans le combat pour l'empêcher des Résistants de sensibilités diverses⁵, va contribuer à créer en 1954 les conditions de la mise en place de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance comme élargissement et dépassement de l'Association des Anciens FFI-FTP, dont les ra-

(1) Moins connus que les mouvements et maquis, les réseaux - près de 300 homologues F.F.C. - ont aussi organisé des milliers et des milliers de résistants. Citons notamment les réseaux du Musée de l'Homme, Brutus, Résistance-fer, Alliance, NAP, CND-Castille, Cohors-Asturies, Ajax, Turma-Vengeance, Buckmaster, Mithridate, Goélette-frégate, Vélites-Thermopyles, Super-NAP...
(2) Le Mouvement Républicain Populaire (MRP), fondé fin novembre 1944, est pour une part héritier du Parti démocrate populaire et du christianisme social du "Sillon" d'avant guerre. Son premier président est Maurice Schumann, porte-parole de la France Libre, ancien de la 2^e DB et Compagnon de la Libération. Il compte parmi ses dirigeants Georges Bidault et André Colin, respectivement ancien président et membre du CNR.

De manière non pérenne exista une petite formation de centre gauche formée en juin 1945, l'UDSR, rassemblant à son origine des Résistants issus du MLN, de l'OCM, Libé-Nord...

Quant au Parti Républicain de la Liberté (P.R.L.), parti de droite créé en décembre 1945, il rassemble aux côtés de résistants - tel André Mutter, membre du CNR où il représente C.D.L.L. - d'autres personnes qui l'étaient beaucoup moins...

(3) La CGT, réunifiée par les Accords du Perreux du 17 avril 1943, va ainsi se rediviser en 1948 : à côté de la CGT (Frachon, Saillant) se crée la CGT-Force Ouvrière (Jouhaux, Bothureau).

(4) Dans le n° de septembre-octobre 2005 du *Journal de la Résistance* ont été évoquées les poursuites engagées en 1953 contre Georges Guingouin et ses camarades. Il y eut - hélas - d'autres cas du même type à travers la France.

dicalisations de la Guerre froide - ayant entraîné parfois des positionnements politiques unilatéraux - avaient contribué à contracter drastiquement les effectifs autour de sa sensibilité principale.

Dès le congrès de Limoges en 1954, l'ANACR s'affirme pluraliste, ce que concrétise d'emblée la diversité de l'appartenance résistante des dirigeants qui y sont élus : président, Pierre Villon a été secrétaire général du Front National clandestin, membre fondateur du CNR et président du C.O.M.A.C., vice-présidents, Albert Forcinat, résistant-déporté, était un ancien ministre radical, l'Amiral Moulic était ancien chef d'état-major des Forces Navales Françaises Libres, le Général Joinville, ancien chef d'état-major national des FFI, Vercors l'une des plus grandes figures de la Résistance intellectuelle, la générale Delestraint, la veuve du chef de l'Armée Secrète mort en Déportation. Le Secrétaire général, Charles Fournier-Bocquet, lieutenant-colonel FFI, est un ancien F.N.-FTFP et de la 1^{ère} Armée, l'un des secrétaires, Robert Vollet, est un ancien de l'A.S. Sont notamment membres du Bureau National Jacques Bounin, ancien Commissaire de la République à Montpellier, René Cerf-Ferrière, cofondateur de "Combat", Jacques Debù-Bridel, membre fondateur du CNR où il représenta la Fédération républicaine, l'abbé Maurice Drosch, de "Libération Nord", Natalis Dumez, fondateur de la "Voix du Nord", Emmanuel d'Astier de la Vigerie, fondateur du mouvement "Libération", Albert Ouzoulias, membre du C.M.N. des FTFP... Au comité d'honneur se côtoient notamment José Aboulker, organisateur de la Résistance à Alger, Louis Aragon, Jacques Duclos, dirigeant du Parti communiste clandestin, Louis Marin, l'un des "80", le colonel Manhès, Pierre Meunier, secrétaire général du CNR, l'Amiral Muselier, ancien commandant en chef des FNFL, le général Petit, ancien chef d'état-major des FFI, Louis Saillant, président du CNR après la Libération, André Tollet, Président du Comité Parisien de Libération...

Lors des Stages Nationaux de Formation des Ami(e)s de la Résistance, qui se sont déroulés à Saint-Denis lors des week-ends de l'Ascension 2004 et de la Pentecôte 2005, Charles Fournier-Bocquet a longuement évoqué cette construction pluraliste de l'ANACR qui a fait coexister tout au long de son histoire dans ses organes de direction ou à son comité d'honneur, outre ceux déjà cités, des femmes et des hommes aussi divers que Madeleine Braun, Martha Desrumaux, Claude Gérard, Ségolène Malleret-Joinville, Mme Edmond Michelet, Vincent Badie, Claude Bourdet, André Carrel, Laurent Casanova, Jean Cassou, Jacques Chaban-Delmas, Robert Chambeiron, René Char, les Généraux Angenot, Binoche, de Bollardière, Casso, Fernandez, Le Corquillat, Martin, Plagne, Roubertier, Tubert, et Valin, Robert Galley, Auguste Gillot, l'abbé Glasberg, Gilbert Grandval, Georges Guingouin, Léo Hamon, Maurice Kriegel-Valrimont, Joël Le Tac, Louis Longueque, Raymond Offroy, le colonel Passy, Jean Pierre-Bloch, Roger Priou-Valjean, le colonel Henry Rol-Tanguy, l'Amiral Antoine Sanguinetti, Pierre Sudreau, François Tanguy-Prigeant, Louis Terrenoire, Mgr Théas, Charles Tillon, Louis de Villefosse.

A la diversité des parcours résistants mais aussi des engagements politiques postérieurs à la Libération que traduit cette - fort incomplète - liste, chacun peut comprendre que si - quelles que soient les médiations de raisonnement visant à les faire découler du Programme du CNR - l'ANACR avait systématiquement, a fortiori en donnant des consignes de vote, pris des positions intervenant directement dans le débat politique et social, qu'il concerne la vie politique intérieure ou la situation internationale, son unité aurait volé en éclats.

Elle a connu il est vrai, en 1958, un moment difficile, dans le contexte du soulèvement militaire le 13 mai à Alger contre le Gouvernement de la République, le débarquement de parachutistes en Corse faisant peser une menace d'aventure et pouvant faire craindre une dictature militaire en France continentale, tandis que, tant à Alger qu'à Paris, des voix s'élevaient pour réclamer le retour au pouvoir du général de Gaulle, au prestige évident parmi les Résistants ; retour qui se concrétisera en juin et s'institutionnalisera à l'automne dans l'avènement de la V^{ème} République, dont le Général de Gaulle devient le premier président.

L'ANACR surmonta cette épreuve, de par la volonté de tous de dépasser les appréciations divergentes sur les événements mais aussi sans nul doute pour une raison que traduit une phrase de l'intervention de Léo Hamon lors du Conseil national de l'ANACR le 14 décembre 1958 - "Villon et moi", nous avons vécu ensemble des choses qui ne s'oublient pas" -, c'est-à-dire la puissante force de cohésion entre les adhérents de l'ANACR qui découle de leur participation commune à ce combat si intense, si exaltant

(5) Principalement - mais non exclusivement - communiste et gaulliste, mais aussi radicale, progressiste, chrétienne, etc.

(6) Une unité qui lui permit de mener efficacement de grandes batailles, telles celles pour la libération des Résistants emprisonnés après la guerre pour actes de Résistance, pour la levée des forclusions dans l'attribution des titres de Résistance, contre la suppression du 8 mai, etc.

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES »

et si plein de dangers pouvant être mortels que fut la Résistance.

C'est dans des termes à la fois semblables mais aussi différents – notamment pour des raisons évidentes de générations – que se pose pour les Ami(e)s de la Résistance la question du pluralisme de leur Association, tel qu'il en a été défini comme principe fondateur

PLURALISME DES « AMI(E)S »...

Principe fondateur de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance ANACR, le pluralisme l'est en effet ; et si fondamental qu'il figure dans deux des articles de ses statuts. Dès leur article 2, ces statuts précisent qu'elle « a pour but de rassembler sans distinction politique, philosophique ou religieuse et dans l'esprit de pluralisme » de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), dont elle entend appuyer l'action, tous ceux qui veulent...

Cette notion de pluralisme figure aussi dans l'article 14, ce qui souligne l'importance que l'Association lui attache puisque son non-respect est même l'une des causes de cessation d'appartenance : « La qualité de membre de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance ANACR se perd par la démission, par le non respect du règlement de la cotisation durant deux années consécutives, par le non respect du caractère pluraliste » de l'Association, par la tenue de propos ou la publication d'écrits hostiles et diffamatoires à l'égard de la Résistance et de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), par des comportements et prises de positions contraires aux valeurs démocratiques et antiracistes de la Résistance ».

Pas plus que l'ANACR, l'Association des « Ami(e)s » ne se situe à droite, à gauche ou au centre de l'échiquier politique, parce qu'elle coexistent en son sein des femmes et des hommes se réclamant de toutes les déclinaisons de cette rapide classification, parce qu'y adhèrent notamment des parlementaires de toutes les formations représentées à l'Assemblée Nationale et au Sénat, ainsi que des élus locaux, départementaux et régionaux de toutes opinions démocratiques, qui partagent nos convictions antifascistes, soutiennent notre combat contre le négationnisme et pour souligner le rôle historique de la Résistance, appuient notre demande de Journée Nationale de la Résistance le 27 mai. Nous sommes tout simplement une association antifasciste, républicaine et démocratique, dont l'article 2 des statuts précise la nature et délimite le champ d'action, et conséquemment la base sur laquelle chacun choisit, librement et en toute connaissance de cause, d'y adhérer :

« Perpétuer l'esprit de la Résistance, faire partager et transmettre aux générations présentes et futures les idéaux communs aux résistants, exprimés en premier lieu par le Programme du Conseil National de la Résistance,

- Approfondir la connaissance de l'histoire de la Résistance antinazie sur le sol national et hors de France, du sens de son combat et de ses faits d'armes, de l'esprit démocratique et patriotique des résistants face aux occupants nazis et aux collaborateurs vichystes et contribuer à diffuser largement cette connaissance, en premier lieu parmi les jeunes générations.

- Honorer la mémoire des combattants de la Résistance.
- Combattre les idéologies d'inspiration fasciste et collaborationniste, le négationnisme, la xénophobie, le racisme.
- Lutter pour la sécurité des personnes et des Etats, le respect des identités nationales, la fraternité entre les peuples, l'épanouissement des libertés, la paix »

C'est là, chacun en conviendra, un vaste champ d'action qui suffit à notre peine. Ainsi en est-il de la bataille pour la mémoire authentique de ce que furent la Résistance et son rôle, les valeurs qui motivèrent les Résistants. Le contexte de la Guerre froide avait mis à mal la restitution historique de la réalité pluraliste de la Résistance, par des déformations émanant des deux camps vigoureusement opposés : à la survalorisation du rôle de telle ou telle composante de la Résistance par les uns répondait sa sous-estimation par les autres, et vice-versa. La Guerre froide s'estompa, des progrès ont été faits par la suite dans la voie d'une approche plus historique de cette réalité pluraliste de la Résistance, la prise en compte de la mémoire vivante des Résistants pouvant s'inscrire en faux contre telle ou telle assertion ayant d'ailleurs été pour beaucoup dans cette évolution.¹⁰ Pour autant, la bataille pour cette approche historique et non idéologique de la Résistance est loin d'être gagnée : les bouleversements intervenus dans le monde depuis le milieu des années 1980 ont même conforté une historiographie falsificatrice plus ou moins marquée de la réalité de la Résistance.¹¹

Les polémiques ces toutes dernières années sur divers événements de notre histoire récente, par exemple à propos de la réhabilitation des fusillés pour l'ennemi en 1917, de la libération de Papon malgré sa condamnation pour complicité de crimes contre l'humanité, de la torture en Algérie (affaire Aussarresses), et tout récemment de l'appréciation de la colonisation, montrent bien, à ceux qui en douteraient et voudraient, le hiérarchisant, privilégier un discours immédiatement politique,¹² à quel point la connaissance – authentique ou non – de la réalité historique n'est pas une affaire marginale mais un aspect essentiel du débat et du combat démocratiques contemporains. Ce qui souligne, pour nous en tenir à ce qui seulement nous concerne directement en

tant qu'« Ami(e)s » – c'est-à-dire l'authenticité de ce qui s'écrit et se dit sur la Résistance mais aussi sur les crimes de collaboration et le fascisme au pouvoir, car le négationnisme est structurant du discours de Le Pen et ses clones –, l'importance de notre rôle.

Bien sûr, de multiples autres aspects tant de ce débat que de ce combat peuvent, dans les domaines politique, économique, social et culturel, légitimement concerner, voire passionner nos adhérents : les « Ami(e)s de la Résistance » qui le souhaitent, sur des sujets qui leur tiennent particulièrement à cœur, peuvent s'engager plus dans un arc-en-ciel de syndicats, de partis politiques, de mouvements et associations démocratiques, qui leur offrent des cadres d'action « spécialisés » que ne peut évidemment leur fournir notre Association ; laquelle ne saurait jouer dans ces domaines un rôle de substitut dispensant – pour ceux qui en ressentiraient personnellement le besoin – de tout autre engagement, qu'il soit politique, syndical, social, philosophique, religieux ou culturel. D'autant plus que, selon leurs convictions, les « Ami(e)s » apportent des réponses pouvant aller de la nuance à la différence affirmée aux questionnements de l'actualité politique et sociale.

De plus, il nous faut avoir conscience qu'à la différence des Résistants, les « Ami(e)s » ne sont pas rassemblés par un lien aussi fort que l'est la participation à la Résistance. C'est pourquoi il serait destructeur – pour ne pas dire suicidaire à terme – de nous écarter de la spécificité qui est la nôtre et qui, au-delà précisément de nos différences d'opinion politiques, philosophiques ou religieuses, explique et légitime notre appartenance commune à l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) : à savoir la volonté – commune à tous – d'approfondir la Connaissance de la Résistance et de son rôle, la lutte contre le négationnisme et les falsifications de l'histoire, le combat contre les résurgences du fascisme et pour les valeurs de la Résistance.

Certes, il n'est pas besoin d'être un brillant rhétoricien rompu à l'exercice de la dialectique pour constater ou démentir que les valeurs de la Résistance, que les mesures préconisées par le Programme du CNR¹⁴ entrent en résonance avec nos débats politiques et sociaux contemporains. C'est très bien ainsi, et nous devons rappeler et diffuser dans nos rangs mais aussi bien au-delà, dans les associations, syndicats et partis démocratiques, et plus largement encore dans toute la société, le contenu du Programme du CNR¹⁵. Et, sans pour autant leur en suggérer un quelconque, car ce n'est en aucune façon – de par notre nature – notre rôle, l'on ne peut que souhaiter qu'en ayant pris connaissance de ce contenu du Programme du CNR nos concitoyens l'intègrent dans leur réflexion, notamment au moment de leurs choix électoraux. Lesquels, à l'évidence, ne seront pas tous identiques.

Cela est aussi vrai pour nos propres adhérents : si ce n'était pas le cas, cela signifierait que nous ne comptons dans nos rangs que des femmes et des hommes ne se situant que seulement dans une partie du spectre des opinions démocratiques. Ce qui serait contraire au pluralisme fondateur de l'ANACR et des « Ami(e)s » de la Résistance ; un pluralisme qui nous interdit par exemple de donner de quelconques consignes de vote¹⁶, sauf cas – espérons-le – exceptionnel, comme en 2002 l'appel au vote contre Le Pen au 2^{ème} tour de l'élection présidentielle. Outre que son caractère antifasciste n'a pas besoin d'être démontré, il s'est situé dans une réaction nationale dont le résultat – 82,21 % des exprimés, 62% des inscrits contre Le Pen au second tour – n'est pas sans rappeler l'unité de la Résistance face au fascisme.

Ce respect plein et entier du pluralisme consubstantiel de l'ANACR et des « Ami(e)s » ne pourrait être préservé si nous intervenions sur toutes les questions politiques, économiques et sociales, nationales et internationales... Et quand, toujours aux côtés de l'ANACR, nous sommes amenés très

(10) A contrario, le rôle de cette mémoire vivante des Résistants a été souligné par la scandaleuse déclaration d'un universitaire lors d'un récent colloque : « Bienôt il n'y aura plus de Résistants et nous serons libérés (sic !) de la pression de la mémoire vivante dans l'écriture de l'histoire... » Lorsque l'on sait que le même personnage opposa lors de ce colloque le combat armé de la Résistance à son action de propagande, moins efficace et sans doute moins noble à ses yeux, qu'il s'en prit au Musée de la Résistance Nationale, qu'il calomnia de fait le CNR – lequel, selon lui, n'aurait eu quasiment pour fonction que de dédouaner les partis politiques discrédités – et ses membres, lesquels n'auraient pensé, toujours selon lui, qu'au pouvoir après la Libération, on mesure la « liberté » attendue de la disparition des Résistants : celle de pouvoir dénaturer – sans risque d'être démenti par ceux qui en ont été les acteurs – la réalité de la Résistance, voire calomnier nombre de ceux qui y participèrent. Face à cela, notre tâche, à nous « Ami(e)s de la Résistance », est d'être des passeurs de la mémoire des Résistants et de faire en sorte que la « pression » de cette mémoire continue à s'exercer après leur disparition : il en va tout simplement de l'avenir de la rigueur historique concernant l'étude de la Résistance.

(11) Ainsi, des « historiens », pouvant être bien en cour et l'étant peut-être pour cela, s'obstinent, comme au bon vieux temps des années cinquante, à vouloir faire contre toute rigueur historique du 21 juin 1941 – date de l'agression nazie contre l'URSS – une date-charnière pour l'engagement dans la Résistance d'une de ses principales composantes, « oublier » que l'appel à la constitution du Front National de Lutte pour la Libération et l'Indépendance de la France date du 15 mai 1941, soit cinq semaines plus tôt, ou que l'Organisation Spéciale (O.S.), l'une des structures constitutives des FTP, est reconnue par les services ministériels comme unité combattante depuis le 30 octobre... 1940, comme tout historien – cette fois-ci sans guillemets – pourra le vérifier dans le *Bulletin officiel des Armées* n°367 du 1^{er} janvier 1973, page 232. On pourrait citer entre ces deux dates d'autres exemples incontestables, telle la part des communistes dans la manifestation à l'Etoile du 11 novembre 1940 (cf. Pierre Daix : *J'ai cru au matin*) ou dans la grève des mineurs du Nord-Pas-de-Calais au printemps 1941, dont le caractère de résistance à l'occupant nazi n'est dans les deux cas pas à démontrer.

exceptionnellement à le faire, comme cela a été le cas lorsque la Guerre menaçait en Irak, c'est dans le cadre d'un très large consensus national en nous référant au programme du CNR, à la Charte des Nations-Unies et aux positions communes du monde combattant, l'UFAC en premier lieu, en ayant toujours le souci du pluralisme qu'implique la féconde diversité de nos adhérents.

Pour conclure, découplant de celui de la Résistance, de celui de l'ANACR, le pluralisme des « Ami(e)s de la Résistance (ANACR) » est consubstantiel à leur identité et par là-même n'est pas en débat mais ne peut qu'être mis en œuvre avec constance ; et le but de cet article n'a été que d'en rappeler et expliciter les fondements. Dès lors que les groupes locaux et départementaux d'« Ami(e)s », sans se disperser sur d'autres créneaux du combat démocratique, tiendront celui qui est leur spécificité et de leur responsabilité – la lutte contre les résurgences du fascisme, contre le négationnisme, la réhabilitation du pétainisme, les falsifications de la réalité de la Résistance, contre la xénophobie et pour les valeurs de la Résistance –, ce pluralisme ne sera en aucune façon une contrainte limitant leur champ d'action mais bien au contraire un atout leur ouvrant la possibilité de s'adresser, dans sa diversité, à l'ensemble de notre peuple et de trouver en son sein de nouveaux « Ami(e)s de la Résistance (ANACR) » prêts à mener le combat avec eux.

Le secrétariat national des « Ami(e)s de la Résistance (ANACR) »

(12) Ceci étant dit, des Ami(e)s, respectant scrupuleusement le pluralisme de notre Association, peuvent librement, tout en restant membre, faire le choix de privilégier – en dehors d'elle – leur éventuel engagement politique ou un engagement associatif « thématique » différent, sans que quiconque puisse le leur reprocher. En revanche, il serait totalement inacceptable – au sens littéral du terme – que quiconque, individuellement ou collectivement, cherche à satelliser de facto un groupe d'« Ami(e)s » à quelque structure de caractère politique que ce soit, importante ou non.

(13) Cependant, on peut s'interroger, même si cela n'est pas une obligation statutaire et sans que cela constitue une quelconque remise en cause de leur droit à une éventuelle appartenance politique de leur choix, s'il ne serait pas souhaitable que les Présidents départementaux et les membres de la Direction nationale de l'Association des « Ami(e)s de la Résistance (ANACR) » n'incarnent pas électoralement au premier plan un parti politique, quel qu'il soit. Car, malgré toutes les précautions prises, dont la première – d'évidence et statutaire – est de ne pas positionner politiquement l'Association des « Ami(e)s », notamment sur le plan électoral, il n'est pas évident que dans l'opinion publique une tâche – parce que réductrice – assimilation de notre Association à une mouvance politique ne puisse se faire.

Certes, parlementaires d'orientations différentes, Pierre Villon fut député de l'Allier en même temps que Président de l'ANACR, Robert Chambeiron député européen et vice-président de l'ANACR, Jacques Debù-Bridel et Léo Hamon, sénateurs de la Seine et membres du Bureau national. Mais leur notoriété en tant que Résistants était première – historiquement et à tous égards – par rapport à leurs mandats politiques : Robert Chambeiron était le secrétaire général adjoint du CNR, Jacques Debù-Bridel et Pierre Villon, membres du CNR, Léo Hamon, vice-président du CPL. Et l'on pourrait faire des démonstrations du même type sur le plan régional.

Chacun peut comprendre que, de manière contemporaine, les responsables des « Ami(e)s » ne sont bien évidemment pas dans le même cas de figure, et que, de ce fait, il peut sembler préférable d'éviter la confusion des genres. La question mérite d'être posée et qu'on y réfléchisse.

(14) De manière récurrente depuis quelques années est parfois avancée l'idée d'une actualisation du Programme du CNR, voire de l'écriture d'un nouveau Programme.

C'est anachroniquement méconnaître les conditions de l'élaboration du Programme du CNR. Dans une France sous la botte nazie et trahie par nombre de ses élites ralliées au régime collaborateur pétainiste, en l'absence de vie démocratique – Partis politiques et syndicats démocratiques interdits, assemblées élues déchuées ou dispersées, presse totalement bâillonnée, répression meurtrière... –, le CNR, palliant cette absence de démocratie, a été l'expression du peuple résistant et a pu ainsi légitimement dans l'unanimité que traduit sa composition n'oubliant aucune des forces engagées dans la lutte contre le fascisme et pour la libération de la France. Et, explicable certes par le contexte mais aussi par le souci permanent d'unanimité précédemment évoqué, il n'en est pas moins remarquable que son Programme ait été approuvé par tous les mouvements, syndicats et partis de sensibilités diverses rassemblés en son sein.

Il n'est pas besoin de longue démonstration pour conclure que le contexte de la France de 2005-2006 est différent. En premier lieu, quelles qu'en soient les limites et imperfections, personne ne contestera qu'il y a une vie démocratique dans notre pays ; et en deuxième lieu, qu'il serait illusoire de penser pouvoir réunir – à l'image du CNR – les partis politiques de gauche, du centre et de droite, ainsi que les 4 syndicats continuateurs ou issus de ceux représentés au CNR, dans l'élaboration commune d'un Programme recueillant leur approbation à tous.

De fait, il n'y a aujourd'hui aucune instance légitime habilitée à « actualiser » le Programme du CNR ou à en écrire un nouveau ayant le même statut historique. Par contre, tout parti politique, tout citoyen, tout groupe de citoyens – qu'ils soient de la génération des résistants ou de celles qui l'ont suivie – est parfaitement fondé d'élaborer un Programme politique pour notre pays et de le confronter aux autres dans le cadre du débat démocratique. Et l'on ne pourra que se réjouir s'il puise en tout ou partie son inspiration dans les propositions du Programme du CNR et dans la démarche de progrès politique, économique, social et culturel qui les caractérise, sans que pour autant, de par sa nature, notre Association puisse – à la différence de celui du CNR – le faire sien.

(15) Dans l'édition du n° de septembre-octobre 2005 du *Journal de la Résistance*, Charles Fournier-Bocquet a ainsi rappelé les mesures préconisées par le Programme du CNR en matière de Sécurité sociale et de retraite.

(16) Tout en rappelant l'attachement des Résistants à la fois au respect de la souveraineté nationale de la France et à la coopération entre les peuples et entre les Etats, ni l'ANACR ni les « Ami(e)s de la Résistance », car ce n'est, rappelons-le encore une fois, ni leur nature et leur rôle, n'ont donné de consigne de vote dans le récent débat sur la Constitution européenne qui a traversé la quasi-totalité des formations politiques et séparé en deux parties presque égales l'électorat.

(7) Pierre Villon était le représentant du Front National au sein du CNR et président du C.O.M.A.C., Léo Hamon membre du Comité Parisien de Libération (C.P.L.)

(8) Souligné par nous.

(9) Idem.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

ALSACE

Le 30 Novembre 2005 s'est tenue à Strasbourg l'assemblée générale du Comité Régional d'Alsace de l'ANACR.

Raymond Olf, président départemental, a ouvert les travaux en rendant un vibrant hommage à Adolphe Low pour sa vie exemplaire de militant, d'engagé volontaire au sein des Brigades Internationales pour soutenir la République Espagnole, de combattant de la Résistance qui joua un rôle éminent dans la libération de la Creuse, son département d'accueil. Il rappela à cette occasion que l'agression fasciste de la République Espagnole a été le premier acte de la deuxième guerre mondiale, et que les brigadistes, accourus à l'appel de la République, se sont battus pour la liberté de la France et du monde.

Flora Hubert, secrétaire générale, dans un rapport d'activité très fourni énuméra les nombreuses manifestations auxquelles le comité ANACR d'Alsace a participé, les interventions régulières dans les lycées et les collèges de Raymond Olf, de Théo Bohrmann, de François Amoudruz, sans oublier la "Rencontre de la Mémoire du 2 février, dont la formule a été largement appréciée et qui sera renouvelée à l'avenir. D'ores et déjà, la date du 8 février de l'année à venir a été retenue pour la prochaine Rencontre.

Le 9 Mai a eu lieu une soirée commémorative de l'attentat contre Hitler du 8 Novembre 1939 par l'ouvrier ébéniste allemand Georg Elser, qui n'a échoué que par un concours de circonstances imprévisible, et qui aurait peut-être pu changer la face du monde. Un film retraçant la vie et l'action courageuse de Georg Elser a été montré, encadré par les allocutions du Consul Général d'Allemagne Thomas Gläser et du Président Raymond Olf.

Le rapport financier présenté par le Trésorier Theo Bohrmann, contrôlé par le Commissaire aux comptes Edmond Fischer, a été approuvé à l'unanimité.

JURA

Début septembre 1944, un garde forestier découvre à l'orée du "Bois des Ruppes" huit cadavres affreusement mutilés et qui ont été déposés à cet endroit depuis plusieurs jours. La reconstitution fait apparaître que ces hommes, appartenant à un groupe de résistants locaux, tombés dans une embuscade fin août, ont été sauvagement massacrés dans une caserne doloise avant d'être jetés par leurs assassins dans ce bois situé sur la commune de Brevans et qui est la première zone boisée à la sortie de Dole, sur la RN 73 en direction de Besançon, route de leur repli. Cinq de ces victimes sont reconnues comme étant des membres du groupe FTP Gabriel Pérois d'autres ne seront jamais identifiées.

Une stèle a été érigée en 1948 sur les lieux même où ces héros furent retrouvés. Chaque année, le premier samedi de septembre, le Comité Jura-Nord de l'ANACR et la Municipalité de Brevans, organisent une cérémonie du souvenir avec la présence de plus de vingt drapeaux, de personnalités locales et d'une foule très importante. Cette année, la cérémonie a été animée par la Musique municipale de Dole et deux chorales, le "Chœur des Roches" de Dole et la "Clé des chants de Champvans". Les interprétations de ces trois ensembles et les propos tenus dans leur allocution par M. Ibanez, Président du Comité Jura-Nord de l'ANACR, par M. Fumey, maire de Brevans, et par Mme Michel, Sous-Préfète de Dole, ont contribué à donner à cette cérémonie du souvenir un haut niveau et suscité beaucoup d'émotion.

LE BUREAU NATIONAL DE L'UFAC

La liste des président, vice-présidents, secrétaire général et secrétaires généraux adjoints de l'UFAC publiée dans notre dernier numéro étant incomplète, nous la republions dans son intégralité :

PRÉSIDENT : Jacques GOUJAT (FNCPG-CATM)

VICE-PRÉSIDENTS : Jean BABY (FAGF), Serge COURS (UF), Robert CREANG-GE (FNDIRP), Pierre GUILLERMET (UAG), Paul MARKIDES (ARAC), Pierre MONROIG (FNBP)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL L : Yves DOURY (FNFFM)

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS : Jean-Claude GOUËLLAIN (FNPGIG), Jean-Claude KLINKERT (UF), Pierre ROBIOLLE (GNRM), Georges ROGEMOND (FNCPG/CATM), Jacques WEILLER (ANACR)

OISE

L'Assemblée générale du Comité ANACR de Seine-et-Oise s'est déroulée le 12 novembre dernier à Creil, en présence de 43 adhérents Résistants et Ami(e)s. Ce qui, 60 ans après la fin de la guerre, démontre la vitalité de notre ANACR-Oise. Une vitalité concernant en premier lieu ce qui est appelé "devoir de mémoire" et qui a été au centre des débats de l'Assemblée.

Propager, au bénéfice des jeunes générations, la "mémoire" de ce qui a été, est un "devoir" qui nous concerne au premier chef.

Rechercher, avec nos témoignages et à l'aide de documents et d'archives aujourd'hui consultables ce qu'ont été véritablement ces événements qu'ont vécus les Résistants est un devoir que ceux-ci, au premier chef, doivent encourager.

En ces domaines, 2004 et 2005, dans l'Oise, ont été riches d'initiatives et de réalisations auxquelles anciens Résistants et Ami(e)s de la Résistance ont largement "collaboré". Le 1188^{ème} exemplaire vendu du livre "Le prix de la liberté dans l'Oise" a été atteint. La vidéocassette "La Résistance dans l'Oise", éditée par "Résistance 60" poursuit sa riche diffusion. Le livre accompagnant l'exposition "La libération de l'Oise" a du être réédité. Nous diffusons actuellement le n° 4 de du bulletin départemental "Pages de la Résistance dans l'Oise, Biographies et récits". S'ajoute à ce palmarès un colloque d'une journée sur la Seconde guerre mondiale dans l'Oise, la présentation d'une pièce de théâtre, un voyage à Auschwitz - touchant cinq classes de collèges - organisé avec le Conseil général.

Le concours de la Résistance et de la Déportation n'est pas en reste. Pratiquement organisé par le Comité l'Association pour le concours, sa remise des prix rassemble environ 300 personnes. Une centaine d'élèves candidats au concours, et leurs professeurs, se sont rendus à l'île de Sein l'an passé, au camp de concentration du Struthof cette année. Le Vercors est prévu pour 2006.

Plus, bien évidemment, la participation aux diverses commémorations, les témoignages apportés dans les établissements scolaires et lors des journées auxquelles sont conviés les jeunes en âge de répondre aux besoins de la Défense nationale, ainsi que la participation d'Ami(e)s à "la commission histoire" des services départementaux de l'ONAC. Un riche bilan qu'il faut poursuivre, réalisé par notre présence en tant qu'anciens Résistants mais aussi grâce au dévouement et aux initiatives des "Ami(e)s de la Résistance", qu'il faut soutenir autant qu'ils soutiennent les Résistants, qu'il faut aider à se retrouver toujours plus nombreux.

Dans l'optique de la Connaissance de la Résistance, l'assemblée générale a également décidé de faire don de nos archives aux "Archives départementales". Elles seront entretenues et conservées à l'abri des prédateurs de vieux papiers que sont le temps, l'humidité, les insectes, les mains ignorantes, les malsandres de tous poils. Elles conserveront leur utilité puisqu'elles ne seront pas enfouies au fond d'une malle gisant dans un grenier mais pourront être consultées par quiconque s'intéresse et s'intéressera à l'histoire de la Seconde guerre mondiale, dont la Résistance. Nos livres seront déposés en des bibliothèques fréquentées par des chercheurs et éventuellement celles de grand public. Nous collectons donc toujours tout ce qui ne doit pas disparaître concernant cette époque : archives, journaux, livres, objets liés à la vie courante, à la guerre, à la clandestinité.

SOMME

L'Assemblée générale de l'ANACR de Saint-Bliment s'est tenue le 19 novembre dernier, avec la participation de 80 adhérents et en présence de Jérôme Bignon, député, Nicolas Lottin, conseiller général du canton de Saint-Valéry, Stéphane Haussoulier, président de la communauté de communes, de Claude Lolselle, maire de Saint-Bliment, d'élus et de responsables locaux et départementaux d'associations d'Anciens combattants.

Lucienne Forestier, présidente départementale et du comité local de Saint-Bliment, après avoir dressé le bilan de l'activité du comité durant l'année précédente, intervint longuement sur l'ancrage de la mémoire de la Résistance en premier lieu par une Journée Nationale de la Résistance dont notre association - opposée à toute idée de Journée unique du souvenir, réclame avec insistance l'instauration le 27 mai de chaque année.

Elle attira aussi l'attention de l'assistance sur la nécessité de faire appel aux jeunes pour la transmission de la mémoire et évoqua la possibilité de création d'un Groupe d'Ami(e)s.

Après l'évocation du programme d'activités 2006 et du thème du Concours de la Résistance, il fut procédé à l'élection du Bureau.

SEINE-SAINT-DENIS

Le 15 Octobre 2005, la Salle Municipale de Sevran était le lieu d'une exposition d'hommage à Louis Blézy, de panneaux rappelant ce que fut la Résistance à Sevran, d'affiches de Madeleine Oboda, résistante du groupe Manouchian illustrant différents thèmes du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Elle accueillait aussi l'Assemblée Générale Départementale de l'ANACR de la Seine-Saint-Denis, venue faire vivre le souvenir et l'action de son Président disparu, en présence de Mme Blézy et de 50 Adhérents et Ami(e)s, de représentants de l'ARAC, de la FNDIRP, de la FNACA, de Robert Menu, Président du Comité du 18 Juin de Montreuil, de Pierre Olmeta, Vice-Président National de l'ANCVR, du Colonel Risterucci, DMD, de J.-G. Laurichesse, Directeur de l'ONAC 93, de Gabriel Guiche, Président de l'UDAC. La Présidence de l'Assemblée fut assurée par Georges Valbon, entouré de Louis Cortot, A. Giry, D. Albert, C. Guengant, M. Ballet, P. Olmeta, C. Trosky, R. Quint. Après avoir salué l'assistance, le Président remercia la Municipalité de Sevran pour l'aide et l'accueil chaleureux réservé à l'ANACR.

Les travaux ouverts par Georges Valbon, la parole fut donnée à André Prieur, Conseiller municipal délégué représentant le maire Stéphane Gatignon, qui salua les participants et évoqua la figure de Louis Blézy. Pour le Comité ANACR de Sevran, René Magne fit un rappel historique débouchant sur la défaite et l'Occupation, la place et les combats des Sevrans dans la Résistance, dont Roger Le Maner arrêté en avril 1942, mourant à la libération du camp de Bergen-Belsen en Avril 1945, est un exemple.

Après l'hommage aux disparus et un temps de recueillement, le Président-délégué Albert Giry présenta les thèmes proposés à la réflexion de l'assemblée : Concours National de la Résistance et de la Déportation Défense de l'honneur, des valeurs et acquis de la Résistance, les "Ami(e)s ANACR".

Georges Duchemin fit le rapport sur l'état trésorerie départementale et appela à plus de rigueur dans l'envoi des cartes. Roger Brazzini présenta le projet de motion, qui sera amendé.

Après les interventions de Gabriel Guiche pour l'ONAC et de Jean-Gérard Laurichesse pour l'ONAC, Louis Cortot, Président national, clôtura les travaux après avoir rappelé l'historique de l'Association devenue l'ANACR pluraliste que nous connaissons aujourd'hui.

Après le fleurissement de la plaque rappelant le sacrifice de Roger Le Maner, l'assemblée se rendit au Cimetière pour la Cérémonie d'hommage aux morts de la Résistance. Le Chant des Partisans fut interprété "a capella" par Dominique Guédenev, puis il fut procédé au dépôt des gerbes par Denise Albert pour l'ANACR de Sevran, Louis Cortot pour l'ANACR de Seine-Saint-Denis, André Prieur, pour le Maire de Sevran, Roman Kerrest pour le Président du Conseil Général, François Dumuis, sous-préfet, pour le Préfet.

HAUTE-GARONNE

Le samedi 11 juin a été une journée du souvenir : une quarantaine d'adhérents de l'ANACR et Amis se sont rendus par car depuis Toulouse au village-martyr de Marsoulas.

Dès 9 h 30, une gerbe était déposée au pied de la stèle de Cazères, en présence du maire, M. Escudé. Le président départemental de l'ANACR, Jean Bories, n'ayant pu se déplacer pour cause de santé, c'est Charles Mazet, secrétaire général, qui rappela la signification du devoir de mémoire.

A 10 h 15, une gerbe fut déposée devant la stèle entièrement rénovée de Mazères-du-Salat par M. Casteras, maire, au nom de la commune, et par Louis Bonzom, au nom de l'ANACR.

A 11 h, la cérémonie traditionnelle de Marsoulas débuta après une visite aux tombes des martyrs. Une foule nombreuse, dont 37 porte-drapeaux, se pressait autour du monument. Dépôts de gerbes, minute de silence, appel des victimes de la barbarie nazie... La Marseillaise et le Chant des Partisans soulevèrent une intense émotion. Mme David, maire, prit la parole, suivie de M. Blanc, de Jean Anouilh, pour l'ANACR, et de M. le Préfet qui avait tenu à honorer de sa présence la cérémonie.

A 12 h 30, une gerbe fut déposée devant la stèle de Saint-Michel, en présence de Mme Bollari, maire du village. Des allocutions furent prononcées par le vice-président de l'ANACR, Lucien Vieillard et par Mme le maire. Puis un repas fraternel réunit plus de 80 convives.

En revenant vers Toulouse, lors d'un arrêt devant la stèle de Mauze, tout près de l'autoroute, une gerbe fut déposée et Charles Mazet rappela qu'ici aussi, dans ce coin de bois, de jeunes vies ont été anéanties.

LOZERE

Ce dimanche 28 août 2005, dès 9 heures, les Anciens résistants et Ami(e)s de la Résistance se pressent dans la salle des Associations à Mende pour la tenue de leur Assemblée Générale. Le rapport financier du trésorier G. Poujola, adopté à l'unanimité, fait état d'une situation modeste.

L'âge et la maladie entraînant inexorablement des disparitions, l'effectif des Anciens Résistants se réduit, par contre le groupe des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" s'étoffe et dépasse la centaine de cotisants, aussi l'Assemblée décide de lui donner une existence officielle avec adoption de statuts et déclaration à la Préfecture lors d'une assemblée constitutive, qui depuis a eu lieu.

Les Ami(e)s seront les dépositaires du patrimoine spirituel et la principale structure de mémoire de la Résistance. Ils auront la responsabilité de poursuivre le combat que l'ANACR mène depuis plus d'un demi siècle contre les résurgences du fascisme et pour les valeurs de la Résistance.

Le président Bonijol présente ensuite le rapport d'activité : participation à diverses réunions, aux commémorations, à l'organisation du Concours National de la Résistance et de la Déportation avec remise de prix aux lauréats, à la réalisation d'un CD-Rom sur la Résistance en Lozère.

L'Association se déclare favorable à l'instauration d'une Journée de la Résistance, le 27 mai, date anniversaire de la création du CNR, d'une Journée de la France Libre le 18 juin. Avec la Journée Nationale de la Déportation, ces deux journées formeraient un ensemble dédié à la mémoire de cet qui ont souffert et qui sont mort(e)s pour la liberté face à la barbarie nazie.

Les participants expriment aussi leur attachement au maintien du ministère des Anciens Combattants, de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC), de l'ensemble des services chargés de la mémoire, de l'application du droit à la réparation et demandent la sauvegarde d'un potentiel humain relationnel nécessaire pour assurer un service de proximité de qualité à tous les niveaux.

Malgré les années et dans le pluralisme qui est sa grande richesse, notre association montre sa vitalité et sa volonté de léguer aux nouvelles générations la mémoire des luttes dont l'actualité s'affirme chaque jour. A l'issue des débats, les participants se sont rendus à la stèle Bourillon et au Monument aux Morts pour des dépôts de gerbes.

PUY-DE-DÔME

Le 24 septembre dernier s'est tenu à la mairie de Pont-du-château le congrès du Comité ANACR du Puy-de-Dôme en présence d'une nombreuse assistance, du maire de Pont-du-Château, M. René Vinzio, de Mmes Magand, Directrice départementale de l'ONAC, et Henry-Martin, vice-présidente du Conseil régional, de MM. Bettenfeld, vice-président du Conseil général, Alain Néri, député, Bacquet, député, Charrier de l'UFAC et de l'ARAC, Lastique, président du CODURA, Achard, président de la FNDIRP, Chavarot, de l'ARAC Pont-du-Château, Bourletias, des ACPG, Manhiot et Ducol, ACPG, Barrière, INSORRA, de Mme Marchadier, des Veuves de guerre.

La séance fut ouverte par le président Jean Brunel, qui fit observer une minute de silence à la mémoire des camarades décédés et, en particulier, à celle de Paul Roche, alias "Commandant André" et d'Edmond Leclanché, alias "Tonio", président du CODURA.

Ensuite il donna la parole à Maria Beligat, qui fit le compte rendu d'activité du comité départemental qui, soixante ans après la Libération, rassemble encore 194 adhérents Résistants. Depuis début 2005, un groupe d'Ami(e)s, travaillant déjà dans leurs comités locaux respectifs, a pris la décision d'aider le comité départemental en tant qu'Ami(e)s associés (aide à la confection de *Résistance d'Auvergne*, recherche de documents, porte-drapeaux secrétariat, etc.).

Après cet exposé, Jean Brunel donna la parole à Mireille Chalar, trésorière, qui présenta le compte-rendu financier. Après passage de la commission de contrôle, quitus lui fut donné pour sa bonne gestion.

Jean Juliat, responsable de *Résistance d'Auvergne*, fit ressortir en particulier les difficultés financières, le journal étant toujours au même prix depuis plusieurs années. Puis il aborda ensuite la question des témoignages, dont il faut vérifier la véracité, la mémoire pouvant avoir des faiblesses concernant des faits d'il y a soixante ans.

Mme Magand, directrice de l'ONAC, rappela le rôle de l'Office pour les droits des Anciens Combattants - dont le montant stagne - et sa persévérance pour faire aboutir leurs justes revendications. Mme Henry-Martin apporta le soutien du Conseil régional, en soulignant l'intervention qu'il mène pour la rénovation du musée du Mont-Mouchet.

Alain Néri, député, développa le problème de la retraite du Combattant, Christophe Teyssot insista sur la nécessité de faire comprendre aux jeunes générations ce qui motiva hommes ou femmes, de toutes opinions ou confessions, de tous âges à entrer dans la Résistance contre l'occupant nazi et ses complices du Régime de Vichy.

Jean Sanitas exprima le désir de voir ériger un monument national à la gloire de la Résistance.

M. Charrier, représentant de l'UDAC et de l'ARAC confirma les dire d'Alain Néri et demanda également une aide pour les veuves et orphelins de combattants.

M. René Vinzio, maire de Pont-du-Château, après avoir fait part de son respect pour la Résistance et l'ANACR, s'adressant à Jean Juliat, dit avoir pris bonne note des difficultés financières de *Résistance d'Auvergne*.

Lucien Volle, "capitaine Lulu", grande figure de la Résistance en Haute-Loire, vice-président national de l'ANACR, intervint en soulignant la nécessité de faire que les Ami(e)s prennent une part de plus en plus importante dans les travaux et activités des comités ANACR. Il évoqua l'inauguration à Issoire d'un rond-point à la mémoire du grand Résistant que fut Rol-Tanguy. Pour le concours du Prix de la Résistance et de la Déportation, il rappela le nombre de candidats au niveau national : 50000. Il insista sur la nécessité d'élever la conscience de la jeunesse et de ne pas banaliser la Résistance et de ne pas oublier ce que fut le régime collaborateur de Vichy.

Après les applaudissements de l'assemblée, Jean Brunel invita tous les participants à se diriger vers le monument aux Morts, tout près de la mairie, pour le dépôt d'une gerbe, en présence des drapeaux, au son du Chant des Partisans et de la Marseillaise.

LANDES

Comme chaque année, début septembre, s'est déroulée la cérémonie du souvenir à la mémoire des 6 enfants juifs assassinés à Auschwitz et du commandant FTP Oscar Martin qui se donna la mort dans le champ de la ferme du Pouy. Organisée par les Amis de la Résistance (ANACR) avec le soutien actif des associations du comité de coordination (Brigade Carnot, FNDIRP, ANACR, Fondation de la mémoire de la Déportation), elle rassembla une nombreuse assistance dont les enfants de l'école du Pouy contre les murs de laquelle sont fixées les plaques souvenir.

De nombreuses personnalités étaient présentes : M. Emmanuelli Henri, président du Conseil général, M. le directeur du cabinet de la préfecture, M. Vidales, député, M. Cazade, maire adjoint de Mont-de-Marsan, etc.

Pour les Associations, un jeune lauréat du Concours, Sylvain Dubosq, lut avec émotion l'hommage aux 6 enfants et à Oscar Martin, puis Henri Emmanuelli dit toute son émotion et combien était nécessaire ces cérémonies de la mémoire.

Louis VILLALARD (Ile-et-Vilaine)

Membre du groupe FTPF, Louis Villalard fit partie du groupe FTPF du maquis de Brocéliande dans le nord de l'Ile-et-Vilaine et qui contribua à ouvrir la route aux armées alliées débarquées en Normandie et de dirigeant vers la Bretagne. Louis Villalard était Croix du Combattant et de CVR.

Cleto de ROVERE, Félix FRANCESCHI (Var)

Avec son épouse Leda, Cleto de Rovere, disparu à 83 ans, fut un résistant exemplaire. L'un des fondateurs des FTP-MOI de la Seyne, il reçut à son domicile, à grand risque, d'autres Résistants, hébergeant de hauts dirigeants nationaux du Parti Communiste Italien clandestin. Il avait été aussi chargé par la M.O.I. de nouer des contacts avec des soldats italiens, de leur distribuer des journaux italiens clandestins, de les exhorter à désertir et rejoindre la Résistance française.

Originaire de Corse, Félix Franceschi adhéra dès février 1942 au Mouvement "Combat", dont il fut un militant actif jusqu'à la Libération. Il est décédé à l'âge de 90 ans.

Victorien PENA, Henri RIONDEL, Ginette VINCENT (Isère)

Né en 1918, Victorien Pena quitta sa ville natale Fontaine pour effectuer en 1938 son service militaire. Mobilisé en 1939, il est blessé aux intestins et aux reins pendant la bataille de Verdun en 1940. Resté à son poste malgré ses blessures, il est cité à l'ordre du régiment reçoit la Croix de Guerre avec palmes. Démobilisé, il rejoindra son frère dans la Résistance en Hautes-Alpes, où tous deux participèrent à la libération de Briançon. Il était décoré de la Légion d'Honneur.

Commandant FTPF "Dubois" puis "Monestier", Henri Rondel fut contacté en 1943 par Georges Roche, Commandant FTPF "Coriace", qui sollicita sa participation au groupe de Résistants "Marne 1" qu'il avait constitué à Saint-Egrève. Henri devint un actif "saboteur" : déraillements, sabotages d'usines, de lignes électriques HT... Le 4 février 1944, les FTPF réunis chez lui avec "Coriace" rue du Port, pour préparer un déraillement sous le tunnel de Voreppe, échappèrent de justesse à l'arrestation. "Coriace", en danger, étant nommé à l'Est. zone Sud des FTPF à Lyon, c'est Henri Rondel ("Dubois") qui le remplace comme chef des Groupes Marne 1 et 2 et comme Cdt du 3^e bat. FTPF. Sous son commandement aura lieu en mars 1944 le déraillement sous le tunnel de Voreppe. En danger, il quitte le 3^e bat. et est nommé dans les secteurs de la Mure, Monestier-de-Germont. Cdt du Secteur 1 FTPF (Grésivaudan-Belledonne) où opèrent les 1^{er} et 6^{es} bat. FTPF. Il est à la constitution des FFI de l'Isère, nommé adjoint de "Vauban", chef du Secteur 6. Il était Chevalier la Légion d'Honneur, Croix de guerre avec étoile de Vermeil, Médaille de la Résistance, Croix du Combattant Volontaire 39-45.

Avec son mari, Ginette Vincent entra en Résistance en embauchant des Résistants dans l'entreprise familiale, qui servait par ailleurs de boîte à lettres. L'entreprise étant réquisitionnée pour travailler pour les Allemands, son mari et elle décidèrent de la faire sauter. Son mari entra dans la clandestinité et partit à Saint-Etienne, elle continua l'action sur place. Après avoir participé à la manifestation du 11 novembre 1943, elle dut partir à son tour pour Saint-Etienne, où, dénoncée, elle sera arrêtée puis déportée à Ravensbrück.

L'ANACR de l'Isère déplore aussi la disparition de Raymond FRANC, de Lucien BERGER.

Marcel ROSETTE (Val-de-Marne)

Né en 1925 de parents créoles à l'île Maurice, Marcel Rosette, venu en France avec ses parents, rejoignit la Résistance dès l'âge de 15 ans au Lycée Lalande de Bourg-en-Bresse. Par la suite, il rejoindra en 1942 le Parti communiste clandestin. Il combattit dans les rangs des FTPF puis des maquis de l'Ain. Maire de Vitry-sur-Seine de 1965 à 1977, il fut sénateur communiste du Val-de-Marne de 1977 à 1986. Il était chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance, croix CVR.

ISERE

Le 9 décembre, l'ANACR, la FNDIRP et le SIVOM du Néron remettaient leurs prix aux élèves des collèges Chartrause et Barnave ayant participé au Concours de la Résistance et de la Déportation 2005. Chacun a reçu *L'Isère en Résistance*, édition du Dauphiné Libéré, en partenariat avec le Conseil Général et le Musée de la Résistance et de la Déportation, *L'impossible Oubli*, édité par la FNDIRP, et un numéro du Journal de l'ANACR, *Résistance Isère*.

Après les paroles de bienvenue du Principal du Collège Chartrause, le Président de l'ANACR félicita les élèves et leurs professeurs pour leur participation au Concours 2005 et leur travail qui montre leur compréhension du combat des hommes et des femmes pour la liberté : "si les Anciens Résistants et Déportés ont le devoir de Mémoire, vous avez, Chers élèves, le devoir de savoir..."

Le Président du SIVOM félicita les élèves et les professeurs pour leur travail et les Anciens Résistants et Déportés pour leur dynamisme pour la transmission de la mémoire.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Renée PAGES (Corse du Sud/Paris)

Née Renée Perrini il y a plus de 91 ans, Renée Pages, qui vient de disparaître en ce mois de décembre 2005, avait épousé avant guerre Pierre Pages et était la sœur de Danielle Casanova et d'Emma Choury. Militante comme ses deux sœurs de l'Union des Jeunes Filles de France, elle entra en Résistance contre le régime de Vichy et contre les occupants italiens puis allemands de la Corse. Animatrice des Comités populaires féminins clandestins, elle prit une part active à l'insurrection et à la libération d'Ajaccio le 9 septembre 1943. Le lendemain, lors de l'élection du Conseil municipal, elle entra dans l'équipe municipale qui prend en charge la direction de la ville, devenant ainsi la première femme élue de France. Renée Pages était titulaire de la Carte de CVR, de la Médaille de la Résistance et de la Croix de Guerre.

Boris TASLITZKY (Paris)

Né en 1911 à Paris, Boris Taslitzky entre en 1928 à l'Ecole des Beaux-Arts, et entame ainsi une longue carrière d'artiste-peintre. En 1933, il rejoint l'Association des Artistes et Ecrivains Révolutionnaires ; en 1935, il adhère au Parti Communiste et, à partir de 1937, illustre le quotidien *Le Soir*. Mobilisé en août 1939 au 101^{er} demi d'infanterie, il est fait prisonnier mais s'évade et rejoint la zone Sud. Arrêté le 13 novembre 1941, pour avoir fait "des dessins destinés à la propagande communiste", il est condamné à 2 ans de prison le 11 décembre suivant, il est emprisonné à Mazauz en Dordogne, puis interné à Saint-Sulpice-la-Pointe, dans le Tarn. Livré aux nazis, il est déporté à Buchenwald en juillet 1944 ; sa mère ne reviendra pas d'Auschwitz. Durant sa captivité à Buchenwald, il réalisera clandestinement 111 dessins, considérés depuis comme l'un des plus beaux témoignages sur l'horreur de la déportation. Après la guerre, il poursuivra son œuvre d'artiste-peintre, parallèlement à une activité d'enseignant auprès des jeunes artistes, et tout en conservant un engagement militant.

Tandeno MARCINKOWSKI, Marguerite JAS-PARD (Loire)

En mars 1943, Tandeno Marcinkowski, rejoint à 22 ans le premier maquis FTP, qui venait de se constituer en Haute-Loire et qui devint le camp de ses camarades, l'FTP "Martin", comme la plupart d'entre eux, fut arrêté par la police de Vichy et incarcéré à la prison du Puy où il s'évada le 2 octobre 1943, pour rejoindre le maquis Wodli. Il ne devait plus le quitter, participant à toutes ses actions de ce groupe FTP. Disparu en février dernier, il repose dans son pays natal, à Varsovie.

Marguerite Jaspard ("Josette" dans la clandestinité), A la disparition, en novembre 1942, du 5^{ème} R.I. le capitaine Marey devient chef de service auprès de l'intendance militaire et Marguerite Jaspard partage avec lui un bureau. Cohabitation qui sera le départ d'une coopération à la conduite à être, en mars 1943, son agent de liaison. Elle accompagnera le capitaine Marey et son épouse Antoinette dans une existence de nomades jusqu'à la libération du département. Cité à l'ordre de la brigade, Marguerite se vit attribuer la Croix de Guerre, et fut par la suite décorée de la Médaille de la Résistance.

L'ANACR de la Loire a été aussi éplorée par la disparition d'Eugène PERRICHON, ancien de l'A.S., de Mme WOJACIECHOWSKI, ancienne résistante d'origine polonaise, de Mme René VITTOZ, qui, pendant la clandestinité, accompagna son mari René, ancien maquisard du camp Wodli, dans les missions à risque, de Gilbert DURET, trésorier départemental de l'ANACR depuis sa création en 1954, d'Henri ANGELLI, de François SEMET.

Théo POUCHKINE (Savoie)

Né en Estonie, Théo Pouchkine était arrivé en France à l'âge de 4 ans au milieu des années vingt. A l'âge de 18 ans, il rejoint le FTPF d'Ugine au sein de la compagnie 92/13. Participant à de nombreuses actions, il sera blessé à Faverges lors de la capture d'un chef de la Milice. Après la guerre, il fit une carrière professionnelle aux Ponts-et-Chaussées.

HAUTE-SAVOIE

Dimanche 23 octobre dernier s'est tenu le Forum des Associations, organisé par le Centre du Bénévolat, à la salle du Bouleodrome à Annecy.

148 associations y ont participé avec un stand ; le comité d'Annecy de l'A.N.A.C.R. et le groupe d'Ami(e)s de la Résistance avaient un stand commun. Les camarades présents sur le stand ont diffusé un dépliant pour faire connaître l'Association des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) et ont fait signer une pétition pour demander l'instauration officielle d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai et d'une Journée nationale de la France Libre le 18 juin.

Les anciens combattants étaient bien représentés puisque, avec le stand de l'ANACR et celui de la FNDIRP, côte à côte, il y avait ceux de l'Association des Glières, et de deux associations d'anciens d'Afrique du Nord.

Le Centre du Bénévolat avait organisé ce Forum d'une façon méthodique. D'autres forums seront organisés dans le département où l'ANACR et les Ami(e)s devraient avoir leur place.

André THIBAUT (Indre-et-Loire)

Arrêté par la police pétainiste au début de l'occupation nazie, tant pour ses opinions politiques que pour ses activités dans la Résistance naissante, André Thibault fut interné dans les camps d'Aincourt, puis de Voves d'où il s'échappa avec plusieurs dizaines de ses camarades par le tunnel creusé sur plus de 100 mètres, quelques jours avant la déportation dans les camps d'extermination. André rejoignit la Résistance en Eure-et-Loir dans les rangs de laquelle il combattit jusqu'à la Libération. Depuis, il ne cessa d'animer l'activité des associations de la Résistance et de la Déportation (il fut vice-président du comité de Loches de l'ANACR, président du Comité local de la FNDIRP) et apportant son témoignage dans les établissements scolaires. Il présidait le Comité du Souvenir de Voves.

Le Comité ANACR d'Indre-et-Loire déplore aussi la disparition d'ACHILLE GAUTAUDIER, "Ami de la Résistance (ANACR)" du Comité de Saint-Pierre-des-Corps.

René MICHAUD, Fernand PASQUET (Charente) Nés à Chassenay en 1925, René Michaud était instituteur à Mazzerolle lorsqu'il rejoint le maquis Foch, Le pays libéré, il enseignera à Chassenay jusqu'à sa retraite, participant activement à la vie associative de sa commune, en premier lieu à la tête de l'Amicale du Maquis Bir-Hackheim.

Fernand Pasquet, Président de l'Amicale du Maquis Bir-Hackheim, de l'Amicale de la 2^{ème} DB et de l'Association des Combattants de moins de 20 ans vient de disparaître à l'âge de 80 ans.

L'ANACR de Charente déplore aussi la disparition de Jean BLANCHER, ancien de la Section Spéciale de Sabotage placée sous les ordres de Jacques Nancy, ainsi que le décès de Roger BEILLARD, autre ami de Bir-Hackheim.

Georges LEDOUX, Pierre REYRAUD (Gironde)

Nés à Londres en 1921, Georges Ledoux et son frère Jacques firent leurs études tant en France qu'en Angleterre. Après le 18 juin 1940, Jacques engage dans l'armée Britannique, Georges rejoint la France Libre. Affecté à la 2^{ème} compagnie du Bataillon des chasseurs, puis au peloton des transmissions où il devient rapidement instructeur, Georges suivra de nombreux stages de formations poussées dans les écoles des services spéciaux britanniques. Breveté parachutiste il est un agent opérationnel tant en transmission-radio qu'en prospection de terrains pour parachutages et atterrissages. Noël 1942, lâché sur le Berry occupé, adjoint au chef de mission Pape, ils sont chargés de la réorganisation, en région 3 et R4, section de parachutages et d'atterrissages. Prêt à rentrer à Londres en octobre 1943, il est arrêté après la Gestapo, puis déporté, en janvier 1944, à Buchenwald, dont il reviendra en avril 1945. En mars 1944, son frère Jacques disparaît entre les mains de la Gestapo après son parachutage sur le sol français.

Le lieutenant Pierre Reyraud fut pendant la Résistance en contact radio avec Londres. Entre autres actions, il organisa et reçut des parachutages d'armes et, sa fin de l'organisation et son audace lui permirent de réussir à soustraire à l'armée allemande un camion-citerne contenant 6 à 7.000 litres d'essence.

Roger GARGADENNE (Finistère)

Né en 1924 à Pont-Croix (Finistère), Roger Gargadenne s'engagea très tôt dans la Résistance (Réseau Libération-Nord), puis fut incorporé dans la Compagnie Surcouf du Bataillon de Pont-Croix. Il participa aux combats d'Audierne, de Lescan. Ses connaissances des langues anglaise et allemande furent appréciées par le Commandant F.F.I. (interrogatoires de prisonniers, rapports avec l'Armée américaine lors de l'attaque le 20 septembre 1944 de Lézongar, dernier bastion allemand dans le Finistère). Il s'engagea ensuite dans l'Armée de l'Air et termina la guerre à l'Ecole de la Chasse de la R.A.F. en Angleterre.

Georgette MEUNIER (Hauts-de-Seine)

Décédée à l'âge de 78 ans, Georgette Meunier était entrée dans la Résistance dès 1941, à l'âge de 14 ans, aux côtés de son frère Louis qui, FTP, sera fusillé par les nazis le 20 août 1944, à la veille de la Libération de Nanterre.

L'UNESCO ET LA DIVERSITE CULTURELLE

Le 20 octobre, à Paris, les représentants de 154 Etats ont participé au vote sur la proposition de "Convention sur la diversité culturelle" discutée pendant des mois à l'Unesco. Cette convention gênait essentiellement les Etats-Unis. Mme Condoleezza Rice, Secrétaire d'Etat à Washington, avait informé tous ses collègues, dans tous les Etats membres de l'Unesco, qu'elle récusait en tout ou partie 198 lignes des 307 que comptait le projet présenté. Ses représentants dans l'Assemblée finale ont mené une bataille d'amendements qui a abouti à un affaiblissement très regrettable du texte présenté. Pourtant, quelques idées importantes ont été adoptées par une écrasante majorité, par exemple : "Les activités, biens et services culturels ont une double nature économique et culturelle. Parce qu'ils sont porteurs d'identité de valeurs et de sens, ils ne doivent donc pas être traités comme ayant exclusivement une valeur com-

merciale". Est également reconnu à tous les Etats "le droit souverain d'adopter des mesures et des politiques pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles sur leurs territoires". Cependant un certain nombre de dispositions atténuent la reconnaissance de "l'exception culturelle", qui devient "diversité culturelle" et les prescriptions prévues dans des articles disant que tout Etat "doit faire" ceci ou cela commencent dorénavant par "peut faire".

Bien sûr, les Etats-Unis n'ont pas obtenu ce qu'ils voulaient et des données importantes ont été adoptées à la majorité de 148 Etats contre 2 et 4 abstentionnistes. Mais il faudra bien de la volonté à la direction de l'UNESCO et aux représentants des Etats les plus attachés à l'exception culturelle pour obtenir une application répondant aux vœux et aux nécessités d'une fructueuse coopération intellectuelle à l'échelon mondial.

LA LANGUE FRANCAISE FAIT-ELLE PARTIE DE NOTRE PATRIMOINE ?

En notre dernier numéro nous avons publié sous ce titre un article qui évidemment nous semblait nécessaire : "La Langue française fait-elle partie de notre patrimoine ?". Un hasard total a voulu que l'Académicien et auteur notamment des "Rois maudits", Maurice Druon, qui fut aussi co-auteur du "Chant des Partisans" avec son oncle Joseph Kessel, publie dans "le Figaro" un article sur le même thème.

Un vice-amiral en retraite a découvert que vient d'être inauguré à Lille un état-major international sous commandement français, comptant 21 anglophones et 350 Français, dont la langue de travail imposée sera... l'anglais !

L'Amiral rappelle que la constitution précise que la langue de la République est le français. Il considère donc que "les autorités qui ont mis en place les

dispositions en vigueur à Lille ont donc enfreint une règle constitutionnelle". D'autres exemples peuvent déjà être cités, concernant par exemple l'Ecole militaire, des états-majors siégeant à Strasbourg et Toulon... L'Amiral rappelle : "Aux termes du règlement de discipline générale dans les armées, les militaires français doivent refuser de se faire imposer en service l'usage d'une langue étrangère".

Maurice Druon demande : "A quoi sert le Parlement ?". Il attend qu'un député pose cette toute simple question d'actualité : "Sous lequel de nos gouvernements a-t-on accepté l'obligation scandaleuse faite à nos états-majors d'employer une autre langue que la nôtre ? Notre ministre de la Défense a-t-il l'intention de rompre avec cette pratique ?...".

C.F.B.

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 2005

Tous les talons des bons souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR le 30 novembre 2005 ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs.

Les possesseurs des bons 060976 et 042852, recevront au choix un poste de télévision couleur, un magnétoscope, un ordinateur ou une minichaine d'une valeur de 762 à 914 €.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans les deux mois suivant la réception par nos services du bon correspondant.

001594	019956	036089	051275	073668	093898	114963
001876	020710	036908	052592	074037	095329	115152
002559	022631	037634	054248	075111	097188	118164
004386	023213	038855	056521	078279	097293	119648
004992	023475	040272	057568	078325	098904	119975
005056	023677	041010	058566	079033	099146	121040
006175	024576	042081	059741	079922	099233	121072
007693	025844	042728	060051	080862	099458	123729
008716	026424	042852	060420	081604	100096	125607
009538	026938	043057	060932	083018	100296	131528
010572	027049	043358	060976	086898	100772	132817
011347	027813	043890	062307	086918	103030	134224
012569	028223	044498	062516	087523	105876	135288
012598	029133	046452	064171	087862	106098	136137
013043	029162	047862	067202	090122	109036	136141
014214	029861	048064	068011	091183	109241	136355
016551	031864	048869	069351	091393	109731	
016634	032325	049046	070265	091717	109829	
018113	033022	050048	072002	093066	110896	
019449	033732	050338	072174	093348	111261	
019796	034603	050401	072557	093486	112816	

L'ANACR et le journal de la Résistance « France d'Abord » remercient tous les souscripteurs des bons de soutien qui, en assurant le succès de la souscription nationale, ont apporté une nouvelle fois une aide précieuse à la poursuite de leur action.

LIVRES • LIVRES • LIVRES

RESISTANTES ET RESISTANTS EN SEINE-SAINT-DENIS

Par Monique Houssin

Sous l'égide des Amis du Musée de la Résistance Nationale en Seine-Saint-Denis, avec l'aide du Conseil Général et de nombreux survivants de la Résistance, Monique Houssin a publié un ouvrage d'une richesse exceptionnelle, puisque constituant l'inventaire en date de 2004 de toutes les voies publiques de toutes les communes de la Seine-Saint-Denis qui portent le nom d'une résistante ou d'un résistant, la plupart tombés au combat ou sous les coups de la répression allemande et collaboratrice.

Pour chaque nom cité, est publiée une notice biographique. L'ouvrage en revêt une valeur exceptionnelle.

Comme il est évidemment impossible de le résumer, nous évoquerons un article sur une construction bien connue de toutes les populations de la moitié Est du département : le Fort de Romainville.

En réalité, ce que voient de partout les habitants de maintes communes, ce n'est pas le Fort, mais ce qu'ils appellent : "Le Champignon de Romainville". La construction, haute et portant une tête volumineuse, évoque le pseudonyme largement adopté. Il s'agit d'une construction extrêmement importante dévolue aux télécommunications. Le Fort existe au pied du "champignon" et il se trouve d'ailleurs sur une commune créée en 1867 aux dépens de la commune de Romainville : celle des Lilas. L'ouvrage, édifié de 1844 à 1848, avant que Les Lilas soient détachés de Romainville, comprenait des murs de 10 mètres de haut, des doutes de 17 mètres de large, des logements, poudrières, casemates... Il servit pendant la guerre de 1870-71, mais fut ensuite inutilisé.

En juin 40, la Wehrmacht l'occupe. En décembre 41, il est transformé en camp d'internement et de transit pour les pri-

sonniers politiques, "mais, dit l'ouvrage que nous citons, le premier interné, - le 1^{er} novembre 1940 - est un Juif Allemand !".

Dès 1942, il devint "une réserve d'otages classés NN (Nuit et Brouillard)". Le SS nommé Trappe fait régner la terreur en ce lieu qui devient une annexe du camp de Compiègne.

Entre le 10 et le 24 août 1942, un important groupe de femmes arrivent de la prison de la Santé, ainsi qu'un important groupe d'hommes venant de la prison du Cherche-Midi... Puis, le 16 octobre, d'autres hommes arrivent en provenance de Bordeaux et le 11 novembre a lieu une tentative d'évasion. De 1941 à 1944, des milliers d'hommes et de femmes de la Résistance y sont internés (Gaullistes, Communistes, Réfractaires, personnes sans appartenance particulière) issus des prisons du Cherche-Midi, de Fresnes, de la Santé ou de Province). Les 22 et 23 janvier 1943, deux convois de femmes quittent Romainville pour Compiègne et Auschwitz-Birkenau. Elles font partie du convoi dit des "31.000" - du fait des chiffres de leurs matricules commençant tous par 31.000 - constitué de 222 femmes venant de Romainville, 6 de Fresnes et 2 du dépôt. Le 1 juin 1943, le futur Colonel Fabien... s'évade du Fort.

A l'entrée du Fort figure cette inscription : "Ici ont été internés du 1^{er} novembre 1940 au 20 août 1944 plus de 3900 femmes et 3100 hommes avant leur déportation dans les camps de concentration et les forteresses d'où la plupart ne sont pas revenus. 152 fusillés ont vécu dans ce Fort leurs dernières heures avant l'exécution. Le 20 septembre 1942, au 150^e anniversaire de la bataille de Valmy, les autorités d'occupation désignaient 116 otages. Le lendemain, 46 d'entre eux pris dans le Fort étaient fusillés au Mont-Valérien et les 70 autres à Bordeaux..."

A l'intérieur une autre mentionne que le 20 août 1944, 11 otages civils ont été assassinés par les nazis avant leur fuite. (Editions de l'Atelier - 12 avenue Sœur-Rosalie 75013 Paris - 30 €).

1940-1945 : LA RESISTANCE DANS LE 19^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

Sous la direction de Robert Endewelt et René le Prévost

Réalisé par l'ANACR du 19^e arrondissement de Paris, avec le concours des Amis(e)s de la Résistance (ANACR) de Paris qui préside Jean-Paul Riffault, Cet ouvrage est à bien des égards remarquable.

Puisant ses sources dans les archives tant publiques que privées, dans la presse et dans la bibliographie, il les enrichit par l'appel aux témoignages des Résistants toujours parmi nous mais aussi de ceux qui, aujourd'hui disparus, ont laissé des récits écrits ou enregistrés.

Et le fait que Robert Endewelt et René le Prévost aient été de jeunes Résistants du 19^e arrondissement n'est pas pour rien dans la restitution de l'atmosphère "résistante" des quartiers qui le composent, de Belleville à la Villette, dans la richesse humaine qui se dégage des près de 150 biographies de résistants du 19^e ou qui, originaires du 19^e, sont allés jusqu'au sacrifice de leur vie parfois à l'autre bout de la France, tels Serge Grivilliers, tombé dans un maquis breton, Albert Plateck, tombé sur le Front de la Rochelle, Maurice Korzec, tombé à 19 ans à Marseille...

La Résistance dans le 19^e arrondissement, ce furent des militants connus alors ou qui devinrent célèbres par la suite - de Corentin Cariou, élu de l'arrondissement, assassiné par les nazis, comme le furent Jean Quarré, France Bloch et Simone Schloss, à Henri Krasucki, déporté à Auschwitz, Robert Lambotte, lui aussi ancien déporté et Madeleine Riffaud, condamnée à mort et libérée par l'insurrection de Paris - mais ce furent aussi en nombre ces anonymes, du moins avant que l'ouvrage que nous évoquons n'assure, ce n'est que justice, leur inscription dans la mémoire de l'arrondissement.

Le travail des auteurs a été minutieux, multipliant les entrées pour n'oublier personne : la mémoire familiale et militante, les rues, places, ou établissements scolaires et équipements sociaux portant des noms de résistants, les plaques apposées sur les immeubles, les divers mouvements d'Anciens Résistants, les relations de combats, d'actions, de formes de Résistance, etc.

Et se dégage de l'ouvrage avec force la réalité populaire multinationale du 19^e arrondissement quand éclate la guerre : aux côtés des Français "de souche", ces étrangers qui, nombreux, allaient "crier : la France en s'abattant" après avoir lutté pour sa liberté. Et cette autre réalité : par dizaines, les Résistants du 19^e étaient des... Résistants.

Enfin, puisqu'il faut conclure, saluons aussi la richesse iconographique d'un livre qui, le plus souvent, met un visage sur un nom. Que le lecteur les regarde avec attention, ils le méritent...

Editeur : ANACR / Temps des Cerises. 324 pages, 30 € port compris. Commandes : ANACR 19^e, 33 rue Compans, 75019 Paris.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication: Jean-Emile FREIRE

REDACTION - ADMINISTRATION 79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS France 11 € Etranger 13 € Abonnement de soutien 25 € Le numéro 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD Le gérant : Jean FREIRE Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Inco Photo 3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris Tél. : 01.40.03.96.60